

Habilitation Examineur/Correcteur A1-B2 du DELF

Cette formation vise le renforcement des connaissances des niveaux du CECRL et la maîtrise des compétences nécessaires pour corriger et examiner les épreuves du DELF. À l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de participer aux sessions d'examen DELF comme examinateurs-correcteurs.

Dates :

30 juin 2026 - 1er & 2 juillet 2026

Lieu :

Fédération des Centres Sociaux de Vaucluse, Rés.
L'Aquilon (4ème étage), 1 rue A. Le Moiturier 84000
AVIGNON

Durée :

3 jours / 21 heures

Public :

Formateur.trice FLE, salarié.e.s, bénévoles ou autre
personne susceptible d'intervenir dans le dispositif
d'évaluation DELF

Prérequis :

- Être titulaire d'un master 2 en didactique du français langue étrangère ou des langues étrangères, ou formation professionnalisante de longue durée (DAEFLE, DPAFP, ...);
- **OU** être titulaire d'une maîtrise en français langue étrangère (avant la réforme LMD en 2002) ou d'un diplôme d'enseignement du français langue étrangère (DU ou équivalent) ou de ProFLE+ (obligatoirement avec les 4 modules / parcours certifiants) et avoir une expérience significative de 2 ans minimum dans l'enseignement du français langue étrangère ;
- **OU** avoir une expérience significative de 3 ans minimum de l'enseignement du français langue étrangère.

Tarifs :

Salarié adhérent.e : **1050 €**

Salarié non adhérent.e : **1200 €**

Bénévole adhérent.e : **gratuit €**

Bénévole non adhérent.e : **150 €**

Nombre de participant.e.s :

Entre 6 et 12

Formateur.ice :

France Education International

Modalités :

Les formations – sauf mention contraire – se déroulent en présentiel

L'inscription est possible jusqu'au 15 avril 2026

Règlement : [consulter le règlement intérieur](#)

Livret : [consulter le livret d'accueil](#)

Contact :

Cécile LIENART

Référente pédagogique, administrative et interlocutrice
handicap : formation@vaucluse-centres-sociaux.fr
04.90.87.07.84

Inscription : [s'inscrire](#)

Objectifs de la formation

- Comprendre l'organisation et le rôle du DELF et maîtriser les différentes versions
- Acquérir les connaissances clés du CECRL (cadre européen de référence pour les langues) et des descripteurs de compétences
- Développer une méthodologie pour l'analyse des niveaux et des grilles d'évaluation
- Se familiariser avec les modalités des épreuves écrites et orales du DELF

Contenus

Jour 1, 2 et 3

Connaître l'organisation du dispositif du DELF et le rôle de l'examineur-correcteur ;

Connaître les spécificités des différentes versions du DELF ;

Acquérir les connaissances fondamentales sur le CECRL et les descripteurs de compétences ;

Définir une méthodologie pour l'analyse des descripteurs de niveaux et des grilles d'évaluation ;

S'approprier les principes d'évaluation préconisés par le bureau DELF DALF : l'évaluation critériée et positive, la gestion des critères parasites » de l'évaluation, etc. ;

Connaître les modalités de passation des épreuves de production écrite et orale du DELF

Méthodes pédagogiques

La formation est conçue selon une approche participative et interactive faisant alterner séances de réflexion théorique et ateliers pratiques.

Évaluation de la formation

L'évaluation des participants en vue de l'habilitation se fera sur la base des critères suivants :

- Présence, ponctualité et implication tout au long du stage ;
- Connaissance des spécificités des six niveaux du CECRL ;
- Capacité à évaluer les épreuves de production orale et de production écrite à l'aide des grilles élaborées par France Éducation International ;
- Capacité à établir un consensus en situation de double jury ;
- Disponibilité à la concertation et capacité à ajuster sa notation au sein d'un groupe de correcteurs-examineurs ;
- Réussite au test individuel final (consistant en l'évaluation de productions écrites et orales).
- Bilan oral, évaluation de satisfaction à chaud et évaluation à froid envoyée au participant et à la structure 90 jours après la formation

L'habilitation des examinateurs-correcteurs repose sur une décision de France Éducation international et se base sur le respect et la capacité à évaluer des productions orales et écrites en fonction des outils élaborés par France Éducation international. France Éducation international se réserve le droit de ne pas habilitier un participant ou de l'habilitier partiellement pour certains niveaux s'il ne satisfait pas aux critères susmentionnés.

Accessibilité

Si votre situation nécessite un aménagement spécifique, nous vous invitons à contacter le référent handicap afin d'envisager une intégration dans la formation.